

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de La Prairie tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 14 décembre 2015** à compter de **19 h**, procédant suivant convocation du maire, monsieur Donat Serres.

À laquelle sont présents :

Monsieur Donat Serres, maire
Monsieur Allen Scott, conseiller
Monsieur Christian Caron, conseiller
Monsieur Laurent Blais, conseiller
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère
Madame Suzanne Perron, conseillère
Monsieur Pierre Vocino, conseiller
Monsieur Yves Sénécal, conseiller
Madame Eve Barrette-Marchand, conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Donat Serres.

Sont également présents :

Maître Danielle Simard, greffière
Monsieur Jean Bergeron, directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du projet de règlement numéro 1247-04 amendant le règlement de plan d'urbanisme numéro 1247 afin de:
 - mettre à jour l'introduction;
 - modifier l'article 3.1.2;
 - modifier l'article 3.2.1;
 - modifier l'article 3.2.4;
 - modifier l'article 3.2.5;
 - modifier l'article 3.2.6;
 - ajouter l'article 3.2.7;
 - remplacer l'article 3.3;
 - ajouter les articles 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5 et 3.3.6;
 - modifier le plan 1 - Composantes structurantes;
 - modifier l'article 5;
 - modifier l'article 5.1;
 - modifier l'article 5.2;
 - modifier l'article 5.3;
 - modifier l'article 5.4;
 - ajouter les articles 6.7 et 6.8;
 - modifier le plan 2 - Concept d'organisation spatiale;
 - ajouter l'article 7.1.3;
 - remplacer le tableau des aires d'affectations de l'article 7.2.2;
 - remplacer l'article 7.3.1;
 - ajouter les articles 7.3.2 et 7.3.3;
 - modifier l'article 7.3.2;
 - remplacer la numérotation de l'article 7.3.3;

- remplacer l'article 7.3.4;
- modifier l'article 7.3.5;
- modifier l'article 7.3.6;
- modifier l'article 7.3.7;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.8;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.9;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.10;
- modifier l'article 7.3.11;
- modifier l'article 7.3.12;
- modifier l'article 7.3.13;
- modifier le tableau 17 - Grille des affectations et des usages de l'article 7.3.13;
- modifier le plan 3 - Affectations du sol de l'article 7.3.13;
- remplacer l'article 8.1.2;
- ajouter un paragraphe à l'article 8.2.1;
- ajouter une section à l'article 8.2.3;
- ajouter l'article 8.3.2;
- remplacer le premier paragraphe de l'article 8.4.1;
- remplacer l'article 8.5.6;
- modifier l'article 9.

2. Adoption du projet de règlement numéro 1250-28 amendant le règlement de zonage numéro 1250 afin de:

- ajouter et remplacer certaines définitions;
- modifier le titre du chapitre 13;
- modifier le titre de la section 4 du chapitre 13;
- remplacer l'article 1125;
- remplacer l'article 1128;
- remplacer l'article 1131;
- remplacer l'article 1134;
- ajouter la sous-section 5 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 6 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 7 au chapitre 13;
- remplacer l'article 1154;
- remplacer l'article 1155;
- abroger l'article 1157;
- ajouter la sous-section 2.1 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 25.1 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 31 au chapitre 13;
- ajouter la section 13 au chapitre 13;
- ajouter la section 5.1 au chapitre 14;
- abroger et remplacer l'article 1298.1;
- ajouter l'article 1298.1.1;
- remplacer certaines grilles des usages et normes de l'Annexe B;
- remplacer l'Annexe C - Plan des contraintes naturelles et anthropiques.

3. Adoption du projet de règlement numéro 1252-05 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro 1252 afin de:
 - modifier l'article 33;
 - remplacer l'article 40;
 - ajouter l'article 40.1;
 - ajouter l'article 41.1;
 - remplacer l'article 50.

4. Avis de motion 2015-22 - Règlement numéro 1247-04 amendant le règlement de plan d'urbanisme numéro 1247 afin de:
 - mettre à jour l'introduction;
 - modifier l'article 3.1.2;
 - modifier l'article 3.2.1;
 - modifier l'article 3.2.4;
 - modifier l'article 3.2.5;
 - modifier l'article 3.2.6;
 - ajouter l'article 3.2.7;
 - remplacer l'article 3.3;
 - ajouter les articles 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5 et 3.3.6;
 - modifier le plan 1 - Composantes structurantes;
 - modifier l'article 5;
 - modifier l'article 5.1;
 - modifier l'article 5.2;
 - modifier l'article 5.3;
 - modifier l'article 5.4;
 - ajouter les articles 6.7 et 6.8;
 - modifier le plan 2 - Concept d'organisation spatiale;
 - ajouter l'article 7.1.3;
 - remplacer le tableau des aires d'affectations de l'article 7.2.2;
 - remplacer l'article 7.3.1;
 - ajouter les articles 7.3.2 et 7.3.3;
 - modifier l'article 7.3.2;
 - remplacer la numérotation de l'article 7.3.3;
 - remplacer l'article 7.3.4;
 - modifier l'article 7.3.5;
 - modifier l'article 7.3.6;
 - modifier l'article 7.3.7;
 - remplacer la numérotation de l'article 7.3.8;
 - remplacer la numérotation de l'article 7.3.9;
 - remplacer la numérotation de l'article 7.3.10;
 - modifier l'article 7.3.11;
 - modifier l'article 7.3.12;
 - modifier l'article 7.3.13;
 - modifier le tableau 17 - Grille des affectations et des usages de l'article 7.3.13;
 - modifier le plan 3 - Affectations du sol de l'article 7.3.13;

- remplacer l'article 8.1.2;
 - ajouter un paragraphe à l'article 8.2.1;
 - ajouter une section à l'article 8.2.3;
 - ajouter l'article 8.3.2;
 - remplacer le premier paragraphe de l'article 8.4.1;
 - remplacer l'article 8.5.6;
 - modifier l'article 9.
5. Avis de motion 2015-23 - Règlement numéro 1250-28 amendant le règlement de zonage numéro 1250 afin de:
- ajouter et remplacer certaines définitions;
 - modifier le titre du chapitre 13;
 - modifier le titre de la section 4 du chapitre 13;
 - remplacer l'article 1125;
 - remplacer l'article 1128;
 - remplacer l'article 1131;
 - remplacer l'article 1134;
 - ajouter la sous-section 5 au chapitre 13;
 - ajouter la sous-section 6 au chapitre 13;
 - ajouter la sous-section 7 au chapitre 13;
 - remplacer l'article 1154;
 - remplacer l'article 1155;
 - abroger l'article 1157;
 - ajouter la sous-section 2.1 au chapitre 13;
 - ajouter la sous-section 25.1 au chapitre 13;
 - ajouter la sous-section 31 au chapitre 13;
 - ajouter la section 13 au chapitre 13;
 - ajouter la section 5.1 au chapitre 14;
 - abroger et remplacer l'article 1298.1;
 - ajouter l'article 1298.1.1;
 - remplacer certaines grilles des usages et normes de l'Annexe B;
 - remplacer l'Annexe C - Plan des contraintes naturelles et anthropiques.
6. Avis de motion 2015-24 - Règlement numéro 1252-05 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro 1252 afin de:
- modifier l'article 33;
 - remplacer l'article 40;
 - ajouter l'article 40.1;
 - ajouter l'article 41.1;
 - remplacer l'article 50.
7. Demande d'approbation du PIIA numéro 2015-075 concernant la construction d'un immeuble commercial C, assujettie au secteur PIIA « Vitrine autoroutière commerciale » - 900, boulevard des Prés-Verts - Zone C-302.

8. Demande d'approbation du PIIA numéro 2015-073 concernant la construction d'un immeuble commercial B, assujettie au secteur PIIA « Vitrine autoroutière commerciale » - 950, boulevard des Prés-Verts - Zone C-302.
9. Demande d'approbation du PIIA numéro 2015-074 concernant la construction d'un immeuble commercial J, assujettie au secteur PIIA « Vitrine autoroutière commerciale » - 995, boulevard des Prés-Verts - Zone C-302.
10. Demande d'approbation du PIIA numéro 2015-077 concernant la construction d'un immeuble commercial K, assujettie au secteur PIIA « Vitrine autoroutière commerciale » - 985, boulevard des Prés-Verts - Zone C-302.
11. Octroi d'un contrat pour la fourniture de téléavertisseurs.
12. Période d'intervention des membres du conseil.
13. Période de questions.
14. Levée de la séance.

2015-12-451

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1247-04 AMENDANT
LE RÈGLEMENT DE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 1247**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Suzanne Perron
APPUYÉ DE : madame Eve Barrette-Marchand
et résolu unanimement :

D'ADOPTER le projet de règlement suivant:

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1247-04

AMENDANT LE RÈGLEMENT DE PLAN
D'URBANISME NUMÉRO 1247 AFIN DE:

- mettre à jour l'introduction;
- modifier l'article 3.1.2;
- modifier l'article 3.2.1;
- modifier l'article 3.2.4;
- modifier l'article 3.2.5;
- modifier l'article 3.2.6;
- ajouter l'article 3.2.7;
- remplacer l'article 3.3;
- ajouter les articles 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5 et 3.3.6;
- modifier le plan 1 - Composantes structurantes;
- modifier l'article 5;
- modifier l'article 5.1;
- modifier l'article 5.2;
- modifier l'article 5.3;
- modifier l'article 5.4;

- ajouter les articles 6.7 et 6.8;
- modifier le plan 2 - Concept d'organisation spatiale;
- ajouter l'article 7.1.3;
- remplacer le tableau des aires d'affectations de l'article 7.2.2;
- remplacer l'article 7.3.1;
- ajouter les articles 7.3.2 et 7.3.3;
- modifier l'article 7.3.2;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.3;
- remplacer l'article 7.3.4;
- modifier l'article 7.3.5;
- modifier l'article 7.3.6;
- modifier l'article 7.3.7;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.8;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.9;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.10;
- modifier l'article 7.3.11;
- modifier l'article 7.3.12;
- modifier l'article 7.3.13;
- modifier le tableau 17 - Grille des affectations et des usages de l'article 7.3.13;
- modifier le plan 3 - Affectations du sol de l'article 7.3.13;
- remplacer l'article 8.1.2;
- ajouter un paragraphe à l'article 8.2.1;
- ajouter une section à l'article 8.2.3;
- ajouter l'article 8.3.2;
- remplacer le premier paragraphe de l'article 8.4.1;
- remplacer l'article 8.5.6;
- modifier l'article 9.

QUE le conseil mandate la greffière pour fixer la date, le lieu et l'heure et l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE

2015-12-452

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1250-28 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1250

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron
 et résolu unanimement :

D'ADOPTER le projet de règlement suivant:

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1250-28

AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1250 AFIN DE:

- ajouter et remplacer certaines définitions;
- modifier le titre du chapitre 13;
- modifier le titre de la section 4 du chapitre 13;
- remplacer l'article 1125;
- remplacer l'article 1128;
- remplacer l'article 1131;
- remplacer l'article 1134;
- ajouter la sous-section 5 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 6 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 7 au chapitre 13;
- remplacer l'article 1154;
- remplacer l'article 1155;
- abroger l'article 1157;
- ajouter la sous-section 2.1 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 25.1 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 31 au chapitre 13;
- ajouter la section 13 au chapitre 13;
- ajouter la section 5.1 au chapitre 14;
- abroger et remplacer l'article 1298.1;
- ajouter l'article 1298.1.1;
- remplacer certaines grilles des usages et normes de l'Annexe B;
- remplacer l'Annexe C - Plan des contraintes naturelles et anthropiques.

QUE le conseil mandate la greffière pour fixer la date, le lieu et l'heure et l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE

2015-12-453

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1252-05 AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 1252

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : madame Eve Barrette-Marchand
et résolu unanimement :

D'ADOPTER le projet de règlement suivant:

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1252-05

AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET
CERTIFICATS NUMÉRO 1252 AFIN DE:

- modifier l'article 33;
- remplacer l'article 40;
- ajouter l'article 40.1;
- ajouter l'article 41.1;
- remplacer l'article 50.

QUE le conseil mandate la greffière pour fixer la date, le lieu et l'heure et l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION 2015-22

RÈGLEMENT NUMÉRO 1247-04 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 1247

Avis de motion est donné par monsieur Laurent Blais qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement amendant le règlement de plan d'urbanisme numéro 1247 afin de:

- mettre à jour l'introduction;
- modifier l'article 3.1.2;
- modifier l'article 3.2.1;
- modifier l'article 3.2.4;
- modifier l'article 3.2.5;
- modifier l'article 3.2.6;
- ajouter l'article 3.2.7;
- remplacer l'article 3.3;
- ajouter les articles 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5 et 3.3.6;
- modifier le plan 1 - Composantes structurantes;
- modifier l'article 5;
- modifier l'article 5.1;
- modifier l'article 5.2;
- modifier l'article 5.3;
- modifier l'article 5.4;
- ajouter les articles 6.7 et 6.8;
- modifier le plan 2 - Concept d'organisation spatiale;
- ajouter l'article 7.1.3;
- remplacer le tableau des aires d'affectations de l'article 7.2.2;
- remplacer l'article 7.3.1;
- ajouter les articles 7.3.2 et 7.3.3;
- modifier l'article 7.3.2;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.3;
- remplacer l'article 7.3.4;

- modifier l'article 7.3.5;
- modifier l'article 7.3.6;
- modifier l'article 7.3.7;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.8;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.9;
- remplacer la numérotation de l'article 7.3.10;
- modifier l'article 7.3.11;
- modifier l'article 7.3.12;
- modifier l'article 7.3.13;
- modifier le tableau 17 - Grille des affectations et des usages de l'article 7.3.13;
- modifier le plan 3 - Affectations du sol de l'article 7.3.13;
- remplacer l'article 8.1.2;
- ajouter un paragraphe à l'article 8.2.1;
- ajouter une section à l'article 8.2.3;
- ajouter l'article 8.3.2;
- remplacer le premier paragraphe de l'article 8.4.1;
- remplacer l'article 8.5.6;
- modifier l'article 9.

AVIS DE MOTION 2015-23

RÈGLEMENT NUMÉRO 1250-28 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1250

Avis de motion est donné par monsieur Yves Senécal qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement amendant le règlement de zonage numéro 1250 afin de:

- ajouter et remplacer certaines définitions;
- modifier le titre du chapitre 13;
- modifier le titre de la section 4 du chapitre 13;
- remplacer l'article 1125;
- remplacer l'article 1128;
- remplacer l'article 1131;
- remplacer l'article 1134;
- ajouter la sous-section 5 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 6 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 7 au chapitre 13;
- remplacer l'article 1154;
- remplacer l'article 1155;
- abroger l'article 1157;
- ajouter la sous-section 2.1 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 25.1 au chapitre 13;
- ajouter la sous-section 31 au chapitre 13;
- ajouter la section 13 au chapitre 13;
- ajouter la section 5.1 au chapitre 14;
- abroger et remplacer l'article 1298.1;

- ajouter l'article 1298.1.1;
- remplacer certaines grilles des usages et normes de l'Annexe B;
- remplacer l'Annexe C - Plan des contraintes naturelles et anthropiques.

AVIS DE MOTION 2015-24

RÈGLEMENT NUMÉRO 1252-05 AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 1252

Avis de motion est donné par madame Eve Barrette-Marchand qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement amendant le règlement sur les permis et certificats numéro 1252 afin de:

- modifier l'article 33;
- remplacer l'article 40;
- ajouter l'article 40.1;
- ajouter l'article 41.1;
- remplacer l'article 50.

2015-12-454

DEMANDE D'APPROBATION DU PIIA NUMÉRO 2015-075 CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE COMMERCIAL C, ASSUJETTIE AU SECTEUR PIIA « VITRINE AUTOROUTIÈRE COMMERCIALE » - 900, BOULEVARD DES PRÉS-VERTS - ZONE C-302

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Yves Senécal
APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino
 et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2015-89 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de PIIA numéro 2015-075 concernant la construction d'un immeuble commercial C pour la nouvelle place d'affaires située au 900, boulevard des Prés-Verts, aux conditions stipulées dans la recommandation.

ADOPTÉE

2015-12-455

DEMANDE D'APPROBATION DU PIIA NUMÉRO 2015-073 CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE COMMERCIAL B, ASSUJETTIE AU SECTEUR PIIA « VITRINE AUTOROUTIÈRE COMMERCIALE » - 950, BOULEVARD DES PRÉS-VERTS - ZONE C-302

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Suzanne Perron
APPUYÉ DE : monsieur Laurent Blais
 et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2015-94 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de PIIA numéro 2015-073 concernant la construction d'un immeuble commercial B pour la nouvelle place d'affaires située au 950, boulevard des Prés-Verts, à la condition stipulée dans la recommandation et selon les corrections montrées au plan des plantations, préparé par Fahey et associés, daté du 10 décembre 2015.

ADOPTÉE

2015-12-456

DEMANDE D'APPROBATION DU PIIA NUMÉRO 2015-074 CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE COMMERCIAL J, ASSUJETTIE AU SECTEUR PIIA « VITRINE AUTOROUTIÈRE COMMERCIALE » - 995, BOULEVARD DES PRÉS-VERTS - ZONE C-302

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : madame Eve Barrette-Marchand
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2015-95 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de PIIA numéro 2015-074 concernant la construction d'un immeuble commercial J pour la nouvelle place d'affaires située au 995, boulevard des Prés-Verts, aux conditions stipulées dans la recommandation et selon les corrections montrées au plan des plantations, préparé par Fahey et associés, daté du 9 décembre 2015.

ADOPTÉE

2015-12-457

DEMANDE D'APPROBATION DU PIIA NUMÉRO 2015-077 CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE COMMERCIAL K, ASSUJETTIE AU SECTEUR PIIA « VITRINE AUTOROUTIÈRE COMMERCIALE » - 985, BOULEVARD DES PRÉS-VERTS - ZONE C-302

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : monsieur Yves Sénécal
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2015-96 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de PIIA numéro 2015-077 concernant la construction d'un immeuble commercial K pour la nouvelle place d'affaires située au 985, boulevard des Prés-Verts, selon les corrections montrées au plan des plantations, préparé par Fahey et associés, daté du 9 décembre 2015.

ADOPTÉE

2015-12-458

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE TÉLÉAVERTISSEURS

ATTENDU que la Ville a procédé à une demande de prix pour la fourniture de téléavertisseurs pour une période de trois ans (1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018);

ATTENDU que les soumissionnaires sont les suivants:

Soumissionnaires	Montant / appareil, excluant les taxes
Télé-page communications métro Montréal inc.	5,95 \$
Le Réseau Mobilité Plus	6,95 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Eve Barrette-Marchand

APPUYÉ DE : monsieur Laurent Blais

et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture de téléavertisseurs pour une période de trois ans au plus bas soumissionnaire conforme, soit Télé-page communications métro Montréal inc., aux prix unitaires soumissionnés, le tout aux conditions de la demande de prix et de la soumission retenue.

La valeur approximative du contrat pour les trois années, incluant les taxes, est de 15 000 \$.

D'AUTORISER le directeur du Service de sécurité incendie à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

QUE les sommes nécessaires au paiement de ce contrat pour les années 2016 à 2018 soient réservées à même le budget des années visées.

ADOPTÉE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions posées.

2015-12-459

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 16

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ DE : madame Suzanne Perron
et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

M. Donat Serres, maire

Me Danielle Simard, greffière